

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**Déclaration de Maladie**

M22- 0028762

13/11/18

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03631 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : EL JADID Date de naissance : 30.06.1960

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 300 t. M. 4,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DR. NEJJAR SAMIA ENDOCRINOLOGIE ET MALADIES MÉTABOLIQUES

Date de consultation : 18 SEP. 2022 Nom et prénom du malade : 11- EL JADID ABDELLAH Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète de type 2

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab Le : 25/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08 SEP. 2022	C <sub>2</sub>	C	300 dhs	<p>Docteur Samia NEJJAR            Endocrinologue - Diabétologue            complexe Al Moustakbal Imm. 107, GH04            Sidi Maârouf Casablanca</p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
 H.O. DR ALIBADRY	22/06/2022	114.35

## **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Samia NEJJAR

Diplômée de la faculté de Médecine de Casablanca  
Ancienne interne des Hôpitaux de Paris  
(Hôtel Dieu de Paris)

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie  
Maladies Métaboliques et Nutrition

Diabète • Goître • Obésité • Hypertension artérielle  
Cholestérol • Stérilité • Trouble de croissance et de  
puberté • Pathologie surrénalienne & hypophysaire  
• Pose de Pompe à Insuline •

Avec Rendez-Vous

38,10 X3

1) GLYCAN 810 REWARD

T = MM.30

Docteur Samia NEJJAR  
Endocrinologue - Diabetologue  
Complexe Al Moustakbal, Imm. 107, GH04  
N°2, Sidi Maârouf, Casablanca



# الدكتورة سامية النجار

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

اختصاصية في أمراض الغدد، السكري، السمنة

• الغدة الدرقية • داء السكري • السمنة • الكوليسترون  
• الضغط الدموي • أمراض التمثيل الغذائي • العقم  
• أمراض الكظران و الغدة النخامية  
 تركيب مضخة الأنسولين

بالموعد

Casablanca, le ..... 8/9/2022

EL JADID ABDELAZIZ -

101

au sein du

3mis

PPV

LOT

PER

38,10 /

PPV 38,10  
LOT 38,10

PPV 38,10 DH  
LOT F605 PER 06/25



إقامة المستقبل، عمارة 107، شقة 2، سيدى معروف - الدار البيضاء

Résidence Al Moustakbal, Imm. 107, GH 04, appt 2 - Sidi Maârouf - Casablanca

هاتف: 05 22 97 57 35 / 05 20 12 92 04